

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE

SESSION 2020
REPORTÉE À 2021

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ARTISANAT ET METIERS D'ART

INDICATIONS DE CORRECTION

Question 1 (4 points)

a. Quelles sont les principales règles de sécurité relatives à un établissement recevant du public (ERP) ? (2 points)

- Réponse de base

S'aider du document 3 afin de résumer les dispositions réglementaires en matière de prévention des incendies, de la panique, de la régulation du flux des visiteurs, de la signalisation de secours et des extincteurs.

- Réponse bonus

Pour accomplir parfaitement sa mission de sécurité, le technicien sera naturellement désigné comme le correspondant du Service sécurité-sûreté du Département en matière de prévention des risques : à ce titre, il devra connaître le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS), s'assurer du bon état des alarmes et des extincteurs et organiser des formations pour le personnel du musée en faisant venir les professionnels du SDIS (exercices d'évacuation et de manipulation des extincteurs).

b. Quelles sont les mesures à respecter face aux risques de vol et de vandalisme ? (2 points)

- Réponse de base

S'aider des documents 2 et 4 pour rappeler les principes de la mise à distance des œuvres, et la procédure de déclaration de vol, perte et destruction des biens culturels des musées de France.

- Réponse bonus

Le cas échéant, il pourra être demandé au technicien d'intégrer une équipe d'agents en charge du récolement pour contrôler la présence des œuvres placées en vitrine ou hors vitrine (voir document 1).

Question 2 (5 points)

a. Définissez les éléments principaux d'un programme de maintenance technique des équipements muséographiques et de conservation des œuvres. Vous indiquerez notamment les parties du bâtiment et du matériel à inspecter et selon quelle fréquence. (3 points)

- Réponse de base

S'aider des documents 1 et 2 pour nommer les principales parties du bâtiment et de la muséographie à contrôler : portes et fenêtres, alarmes et système vidéo de surveillance, éclairage, centrales techniques de traitement d'air et stations d'enregistrement des données climatiques, vitrines, écrans vidéo et tablettes tactiles, appareils électriques et équipement de traitement par anoxie et surgélation (annexe B). Selon les fiches techniques du fabricant, la révision de chaque appareil ou de certaines composantes d'appareil est différente. Il conviendra de bâtir un planning de révision à partir des recommandations du fabricant et sans indication particulière, prévoir une révision annuelle.

- Réponse bonus

Comme il est écrit dans l'énoncé de l'étude de cas, le technicien n'est pas le seul agent à prendre en charge la maintenance technique. La société titulaire du marché « Maintenance-exploitation du bâtiment » met à disposition du musée 2 agents. Le technicien sera l'interlocuteur direct de ces agents et établira pour eux un programme annuel de vérification et de commande de pièces détachées nécessaires à la maintenance courante.

b. Quels documents et supports de gestion sont les plus adaptés pour conduire les opérations sur le terrain et pour l'archivage des données ? (2 points)

- Réponse de base

Calendrier, Rapports d'inspection sous traitement de texte, fichier Excel, Dossiers papiers correctement nommés et archivés, Dossiers informatiques correctement nommés et archivés sur le réseau accessibles à tous (si besoin prévoir une sécurité d'accès par mot de passe pour modifier), Rapport annuel, Application informatique spécifique pour le contrôle climatique.

- Réponse bonus

Etoffer la réponse avec une prévision budgétaire des achats de pièces détachées.

Question 3 (7 points)

a. Indiquez quels sont les types de collections les plus sensibles et quels sont les indices de dégradation sur les objets de collection à inspecter. (2 points)

- Réponse de base

S'aider de l'annexe A et des documents 1-2-5 pour rappeler les différentes catégories de collections classées selon les types de matériaux et leur sensibilité plus ou moins importantes à ces 4 facteurs de vieillissement accéléré : manipulation-manutention humaine, climat, attaques biologiques et lumière. Pour chacun des 4 facteurs, rappeler le type de dégradations habituelles : chocs-cassures (manipulation), gonflement/dessèchement/moisissures (climat), altération structurelle ou de surface dues aux insectes et aux micro-organismes (attaques biologiques), palissement des couleurs/ altération de la matière (lumière).

- Réponse bonus

Le cas échéant, il pourra être demandé au technicien d'intégrer une équipe d'agents en charge du récolement pour contrôler l'état de conservation des œuvres placées en vitrine ou hors vitrine (voir document 1).

b. Présentez d'une part les actions de conservation préventive que vous pouvez réaliser au musée, en tenant compte de son équipement technique, et d'autre part les outils de suivi sanitaire les plus adaptés. (3 points)

- Réponse de base

S'aider de l'annexe B, des documents 2 et 5 pour rappeler l'importance de la surveillance climatique (stations de mesure) et la stabilisation de l'environnement (gel de silice dans les vitrines), le contrôle de la lumière (appareils d'éclairage et appareils de mesure comme le luxmètre), la désinsectisation par anoxie ou surgélation.

Outils de suivi : Rapports d'inspection sous traitement de texte, fichier Excel gérant les dates d'inspection, Dossiers informatiques correctement nommés avec des images numériques, Application informatique spécifique pour le contrôle climatique.

- Réponse bonus

La propreté des locaux (document 2) est la première mesure à prendre pour lutter contre les insectes et autres polluants. Le technicien sans être agent de nettoyage doit pouvoir identifier les problèmes de propreté. De plus, la présence des ruines au centre de la cour, dont on dit en annexe A qu'elles servent de pigeonnier sauvage, est problématique : le nettoyage des fientes d'oiseaux déterminant pour la lutte contre les insectes. En effet certains insectes ravageurs se nourrissent des fientes pour prospérer avant de s'attaquer aux œuvres.

Rappeler que la conservation préventive n'est pas obligatoirement faite par un restaurateur à la différence des actions de restaurations (document 1).

c. Quels principes appliquez-vous pour la manutention et la manipulation des œuvres ? (2 points)

- Réponse de base

Le document 5 permet grâce à son sommaire de prendre conscience de l'importance d'une bonne manipulation et des risques possibles dans le cas d'une mauvaise manipulation d'oeuvre d'art. Le candidat pourra résumer ce document pour montrer sa parfaite compréhension des enjeux.

- Réponse bonus

L'annexe A présentant différents types d'oeuvres exposées dans le musée, le technicien pourra illustrer son propos de quelques exemples choisis de manipulation adaptée.

Question 4 (4 points)

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour valoriser la démarche de rénovation et de sécurisation du musée et des collections ? Donnez des exemples d'actions et de supports de communication ou de médiation à destination du public, des élus, des agents de votre collectivité.

- Développement de la valorisation à travers une communication accrue (réseaux sociaux, magasin municipal, site internet et intranet de la collectivité, sites internet des métiers des musées etc...). Idée de créer une attente vis à vis de la réouverture du musée en montrant des images du chantier, réserves, préparation des œuvres...

- Possibilité de faire visiter les réserves au public pour expliquer où et comment sont conservées les oeuvres d'un musée en rénovation

- Possibilité de développer des médiations variées et innovantes pour rendre visible les collections des musées fermés, comme des ateliers scolaires

- On peut également mettre en place une politique de diffusion des données sur les oeuvres en procédant à la mise en ligne des collections (qui permet, outre l'accès aux oeuvres, de proposer des expositions virtuelles ou des parcours thématiques).

- etc.